

9eme TRAIL des Amoureux du COUDON

19 Janvier 2020

Centre Aere GRAVRAND
1974, Route de TOURRIS
83160 La Valette du Var

Repas et lot à tous les concurrents

« TRAIL COURT » en individuel ou par équipe de 2
parcours 28 km 1500 m D+ - Limité à 250 participants
Départ 9 h00 (A partir de 20 ans et plus)

« TRAIL DECOUVERTE » en individuel ou équipe de 2
Parcours 15 km 600 m D+ -Limité à 250 participants
Départ 10h00 (A partir de 16 ans et plus)

« TRAIL INITIATION » en individuel
parcours 7,5km 300m D+
Départ 10H30 (A partir de 16 ans et plus)

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Art 1 : INSCRIPTIONS.

Par internet : Timingzone.com ou sur le site du club : www.toulon-triathlon.com (lien mis en place)

Par courrier : Mme PELLEGRY Véronique, 1885 Chemin de la Bouisse 83390 CUERS

Règlement par cheque à l'ordre de TOULON TRIATHLON

Renseignements : **06.07.38.09.93 (Serge)** et **06.62.20.13.48 (David)**

letrailducoudon@toulon-triathlon.com

Attention : pas d'inscription par téléphone, ni mail.

Art 2 : TARIFS DES ÉPREUVES.

Epreuve	Licenciés	Non Licenciés	Inscriptions le jour de la course
Trail Initiation 7,5km Individuel, 300m dénivelé	12 € Présentation d'une licence FFA, FFTRI, FFME.	12 € Certificat médical obligatoire	17 €
Trail 15km <u>Individuel</u> 600 m dénivelé	19€ Présentation d'une licence FFA, FFTRI, FFME.	19€ Certificat médical obligatoire.	24€
Trail 15km <u>Equipe</u> 600 m dénivelé	30€ Présentation d'une licence FFA, FFTRI, FFME.	30€ Certificat médical obligatoire.	40€
Trail 28km <u>Individuel</u> 1500 m dénivelé	35€ Présentation d'une licence FFA, FFTRI, FFME.	35€ Certificat médical obligatoire.	40€
Trail 28km <u>Equipe</u> 1500 m dénivelé	50€ Présentation d'une licence FFA, FFTRI, FFME.	50€ Certificat médical obligatoire.	60€

Art 3 : RETRAIT DES DOSSARDS.

Centre aéré Jean Gravrand, 1974, Route de Tourris, 83160 La Valette du Var

- Le dimanche 19 Janvier à partir de 7h00 ou le samedi 18 Janvier, à partir de 16h .

La présentation d'une licence en rapport avec la course à pied est obligatoire, à défaut il sera nécessaire de présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du Trail en compétition datant de moins d'un an.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Art 4 : ÉPREUVES

*Trail 28 km :

A partir de 20 ans (Espoir) : 1500 m de dénivelé pour un Trail sportif, très technique ; une seule boucle à réaliser en individuel ou en équipe.

*Trail 15km :

A partir de 16 ans (Cadet) : 600 m de dénivelé pour une balade sportive sur les pentes du Coudon. En individuel ou en équipe.

*Trail 7,5km : A partir de 16 ans (Cadet) : 300 m de dénivelé pour une initiation. En individuel .

Art 5 : CHRONOMETRAGE.

Effectué par TIMING ZONE (Puce au pied)

Art 6 : RAVITAILLEMENT.

Liquide et solide : sur le départ, Revest-Tourris Marine , Revest-Tourris Carrière et sommet Coudon
Repas chaud pour tous à l'arrivée

Art 7 : CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES.

Récompenses remises qu'aux athlètes présents sur le podium, sans cumul.

Pour le TRAIL 28 km en équipe : 3 premières équipes Mixtes, Hommes et Femmes

Pour le TRAIL 28 km en individuel. 3 premiers scratch Hommes et Femmes et 3 premiers Hommes et Femmes de chaque catégorie FFA

Pour le TRAIL 15 km en Equipe: 3 premières équipes mixtes, Hommes et femmes.

Pour Le TRAIL 15 km en individuel 3 premiers scratch Hommes et Femmes et 3 premiers Hommes et Femmes de chaque catégorie FFA

Pour Le Trail 7,5 km 3 premiers scratch Hommes et Femmes et UNIQUEMENT 1er Hommes et Femmes de chaque catégorie FFA

Remise des Prix dans les meilleurs délais.

Art 8 : SÉCURITÉ ET ASSURANCES.

L'organisateur dispose d'un médecin, de secouristes sur le site et l'ensemble du parcours pédestre permettant de garantir la sécurité des épreuves. Cependant, la course s'effectuant sur parcours varié et naturel, le concurrent devra faire preuve de vigilance, disposer d'un minimum d'eau (500ml) et s'engage à prêter assistance à tout concurrent en difficulté, jusqu'à l'arrivée des premiers secours.

Par ailleurs, le site de la course étant situé en zone protégée, chaque concurrent s'engage à ne pas jeter de débris ni modifier l'état naturel du terrain, ni détériorer quoi que ce soit.

La manifestation est couverte par un contrat de responsabilité civile souscrit auprès de GROUPAMA (licence manifestation) Cependant, cette assurance ne couvrant pas les dégâts occasionnés sur le matériel des concurrents, il appartient à l'athlète le désirant de souscrire une assurance complémentaire prenant en charge ces risques. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol et/ ou de défaillance immédiate ou future.

Attention : Les organisateurs pourront modifier le parcours ou annuler l'épreuve suite à un évènement indépendant de leur volonté (conditions météo, décision des autorités administratives, etc...)

AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE RECLAME.

Art 9 : MÉDIAS.

Du fait de son engagement, l'athlète donne son accord pour toute utilisation de son image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort de l'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art 10 : BULLETIN D'INSCRIPTION.

TRAIL 15 km individuel

TRAIL 28 km individuel

TRAIL 15 km Equipe

TRAIL 28 km Equipe

TRAIL 7,5 km individuel

Catégories : Cadet

Junior

Espoir

Senior

Master

Dossard :

INDIVIDUEL

NOM : PRENOM :

Né (e) le : F/ M Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville

Tél / Mail :

CLUB :(ne rien mettre si non-licencié)

Numéro de licence 2020 : Ou certificat (copie à joindre)

EQUIPE

Nom de l'équipe :

Tél / Mail :

Nom/prénom :

Numéro de licence Club.....

Date naissance : Portable.....

Nom/prénom :

Numéro de licence Club.....

Date naissance : Portable.....

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance du règlement et avoir fourni les pièces demandées.

Je n'engagerai **aucune poursuite contre les organisateurs.**

Date et signature du participant :

Autorisation parentale : (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné (e) autorise mon enfant Cadet à participer aux épreuves organisées dans le cadre du 9eme TRAIL des Amoureux du COUDON.

Date et signature :